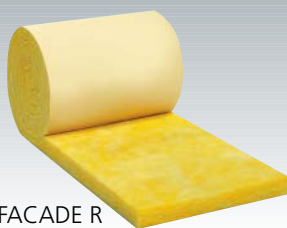


URSA **GEO**



URSA 34 FACADE VN



URSA 34 FACADE R



Isolation extérieure sous bardage ventilé

Domaines d'application

Tout type de bâtiments : maisons individuelles, collectifs, établissements recevant du public (ERP), salles de sport...

Critères de choix

Voile de verre naturel : sous bardage en plaques cellulo-minérales, bois, ardoises, briques ou tuiles, clins métalliques ou PVC.

Voile de verre noir : sous clins métalliques ou PVC ajourés, vitrages clairs ou émaillés, glaces semi-réfléchissantes.

Caractéristiques des solutions URSA Geo

URSA 34 FAÇADE R : rouleau de laine minérale semi-rigide, revêtu sur une face d'un voile de verre naturel résistant. URSA 34 FAÇADE VN : panneau de laine minérale semi-rigide, revêtu sur une face d'un voile de verre noir résistant.

ROULEAU URSA 34 FAÇADE R			
R m²K/W	Épaisseur mm	Longueur mm	Largeur mm
1,60	60	12 000	600
2,00	75	10 000	600
2,65	100	8 000	600
3,20	120	6 700	600

PANNEAU URSA 34 FAÇADE VN			
R m²K/W	Épaisseur mm	Longueur mm	Largeur mm
1,60	60	1350	600
2,00	75	1350	600
2,65	100	1350	600

ACERMI	
Appellation	Certificats
URSA 34 FAÇADE R	03/058/155
URSA 34 FAÇADE VN	

Garantit la conformité du produit à la norme européenne : EN 13162

MARQUAGE CE	
Appellation	Certificats
URSA 34 R FAÇADE R	1163-CPD-0053
URSA 34 R FAÇADE VN	1163-CPD-0059

Marquage CE

URSA 34 FAÇADE R et URSA 34 FAÇADE VN sont conformes aux exigences de la Directive Produits de Construction 89/106/CEE autorisant la libre circulation dans l'union Européenne

Caractéristiques CE déclarées

Caractéristiques obligatoires		URSA 34 FAÇADE R	URSA 34 FAÇADE VN
Conductivité thermique déclarée (λ_D)	W/(m.K)	0,038	0,038
Classement Feu (EUROCLASSE)	W/(m.K)	A1	A1
Production de fumée	-	-	-
Gouttes/débris enflammés	-	-	-
Tolérances d'épaisseur	mm	T3	T3
Caractéristiques spécifiques			
Absorption d'eau à court terme (WS)	Kg/m²	< 1,0	< 1,0
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau (MU)		1	1
Isolant semi-rigide		85 à 150 mm	85 à 150 mm
Autres caractéristiques			
Masse volumique indicative (ρ) en kg/m³ : URSA 34 FAÇADE R : $15 \leq \rho < 20$ - URSA 34 FAÇADE VN : $15 \leq \rho < 20$			
Code de désignation			
URSA 34 FAÇADE R et URSA 34 FAÇADE VN: MW-EN 13162-T3-WS-MU1			

Affaiblissement acoustique

La gamme façade URSA Geo permet de renforcer l'isolation acoustique des parois auxquelles elle est associée.

Les bardages à lame d'air ventilée (sur maçonnerie), isolés en laine minérale, permettent un gain d'isolement acoustique de la paroi de 5 à 8 dB(A). Le gain est fonction de la masse surfacique du bardage.

Mise en œuvre

Références normatives

Les systèmes à lame d'air ventilée sont fiables et couramment utilisés : ils permettent de construire des murs sans risques de condensation. L'utilisation des panneaux et rouleaux de laine minérale URSA est considérée comme traditionnelle. Toutefois, l'emploi de parements et procédés de bardage nouveaux peut relever, dans certains cas, de la procédure d'Avis Technique (Avis Technique du système sans l'isolant). La mise en œuvre des panneaux et rouleaux de laine minérale URSA sera conforme aux conditions générales de mise en œuvre et règles d'exécution des bardages rapportés (cahier CSTB 3194 + 3586 ossature métallique, cahier CSTB 3316 + 3422 + 3585 ossature bois).





Fixations

Les fixations les plus couramment utilisées sont les chevilles étoiles. Il s'agit de fixations moulées en matière plastique (superpolyamide ou polypropylène) présentant une large collerette étoilée de diamètre supérieur ou égal à 90 mm. La résistance minimale en traction d'une fixation doit être = 10 daN (à vérifier sur chantier).



Pose en partie courante

Le voile de verre (naturel ou noir) est toujours mis en place du côté extérieur (côté de la lame d'air).

L'isolant est généralement posé sur la structure porteuse :

1 derrière l'ossature qui peut être en bois (chevrons) ou métallique (profilés).

2 entre ossature lorsqu'elle est fixée contre la structure porteuse.

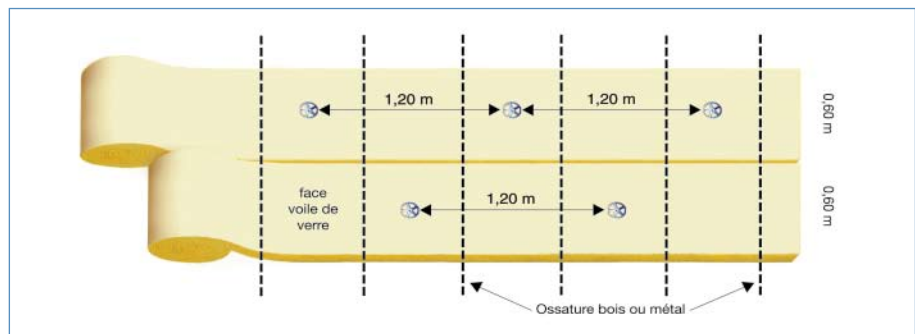
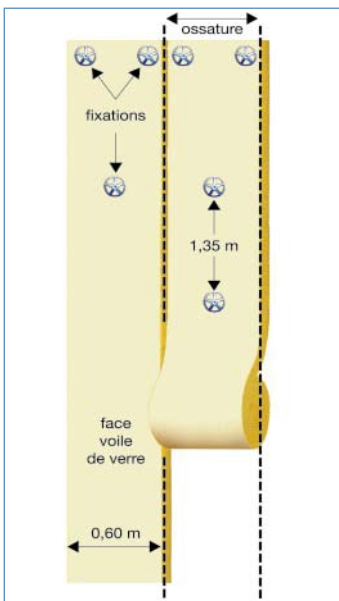
3 en 2 lits successifs, l'un derrière l'ossature, l'autre entre.

De façon générale, que ce soit avec des panneaux ou des rouleaux, ceux-ci doivent être bien jointifs. Dans le cas de deux couches superposées, les joints respectifs doivent être décalés. En aucun cas, il ne doit être laissé d'espace d'air entre l'isolant et la structure porteuse en maçonnerie.



Fixation des rouleaux URSA 34 FAÇADE R

En pose verticale (la plus courante), prévoir 2 fixations en partie haute et une densité minimale de 2 fixations par m². Les fixations traversantes sont disposées soit dans l'axe vertical du rouleau, soit en quinconce. Cela suppose un entraxe des ossatures au plus égal à 0,60 m. L'entraxe entre les équerres fixées le long d'un même profilé est de 1,35 m maximum. En pose horizontale, prévoir 1 fixation tous les 1,20 m, c'est à dire tous les 2 profilés lorsque l'écartement de ceux-ci ne dépassent pas 0,60 m.



Fixation des panneaux URSA 34 FAÇADE VN

Les panneaux URSA 34 FACADE VN, voile de verre noir, sont généralement utilisés sur des petits chantiers du fait de leur encombrement réduit. Un calepinage préalable permet de réduire les chutes. Les panneaux peuvent être posés horizontalement ou verticalement. En général, ils sont embrochés sur les pattes de fixation de l'ossature avant la mise en place de celle-ci. Lorsque l'ossature participe au maintien des panneaux, prévoir une fixation traversante par panneau. Dans le cas contraire (pas de maintien par l'ossature) il faut prévoir au minimum 2 fixations par panneau dont au moins une par cheville étoilée et une densité de 2 fixations au m². Pour les éléments découpés, une seule fixation suffit lorsque la plus grande dimension ne dépasse pas 35 cm. On veillera à ne pas trop enfoncer les fixations traversantes afin d'éviter un relèvement des bords des panneaux.

Points singuliers et zones de rive

Pour les points singuliers, les zones de rive, les parties exposées, il est nécessaire de doubler le nombre de fixations.

Pour les bâtiments de hauteur supérieure à 40 m, une étude des effets de dépression liés au vent est nécessaire pour dimensionner les fixations (nombre et type).



Pose du bardage

Cette pose se fait au fur et à mesure de l'avancement et conformément aux recommandations des procédés traditionnels ou Avis Techniques des fabricants.

Si la pose à l'avancement n'est pas possible, il convient de protéger des intempéries les isolants déjà posés.

La lame d'air ventilée comprise entre l'isolant et le parement formant bardage doit être au minimum de 2 cm.

Descriptif type

Isolation thermique et acoustique des murs par l'extérieur, réalisée avec des rouleaux ou panneaux roulés semi-rigides gamme façade URSA Geo, certifiés ACERMI et de $R=...m^2K/W$ et d'épaisseur...mm mis en œuvre et fixés sur la structure porteuse à l'aide de chevilles étoilées en conformité aux conditions générales de mise en œuvre et règles d'exécution des bardages rapportés (cahier CSTB 3194 ossature métallique et cahier CSTB 2545 ossature bois).



QUANTITATIF au m²

Isolation 1 couche	1 m ² URSA 34 FAÇADE
Isolation 2 couches	2 m ² URSA 34 FAÇADE
Fixations	2,5

Conditionnement et stockage

Les produits sont palettisés et présentés sous film plastique thermo-retracté. Ils doivent être stockés sur un support plan et peuvent, sous réserve du bon état de l'emballage, être stockés plusieurs semaines à l'extérieur.

URSA 34 FAÇADE R

Epaisseur	Largeur	rlx/colis	m ² /colis	rlx/palette	m ² /palette
60 mm*	600 mm	2	14,40	18	259,20
75 mm	600 mm	2	12,00	18	216,00
100 mm	600 mm	2	9,60	18	172,80
120 mm	600 mm	2	8,04	18	144,72

URSA 34 FAÇADE VN

Epaisseur	Largeur	px/colis	m ² /colis	px/palette	m ² /palette
60 mm*	600 mm	12	9,72	16	155,52
75 mm*	600 mm	10	8,10	16	129,60
100 mm*	600 mm	8	6,48	16	103,68

* Produits non tenus en stock - Minimum de commande et délais nous consulter

Votre distributeur :

La gamme professionnelle URSA Geo répond à vos exigences d'isolation en combles, murs et cloisons, plafonds, planchers, bardages industriels.

URSA France
35, Grande Allée du 12 Février 1934
77186 NOISIEL
Tél. 01 60 17 77 60
Fax 01 60 17 47 70
www.ursa.fr



URSA France S.A.S. au capital de 1 003 579,20 €
R.C.S MEAUX B 351 970 595 - NAF 515 F

